

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2013**

date de convocation:
25 juin 2013
Nombre de Conseillers :
En exercice: 18
présents : 14
votants : 15

L'an deux mille treize, le trois juillet à vingt heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LE MAOULT, Maire,	
Etaient présents	M. LE MAOULT, Maire, Mrs LAATAR, GERVAIS, PERRIER, Mme BERTON, M. BAILLY Adjoint Mme GEOFFROY, Mme GUIEBA (jusqu'au point 2), M. CHANTOISEAU, DUCAT, VALEMBOIS, PLANES, Mmes GUEGAN, M. DAGRON
Absents excusés	M. LEBER, SIMON, REGUILLO-LARA
Pouvoir	Mme TONNELIER donne pouvoir à Mme GEOFFROY Mme GUIEBA donne pouvoir à M. CHANTOISEAU (à partir du point 3 Affaires Générales)
Secrétaire de séance	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. PLANES ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

I DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

DESIGNE M. PLANES comme secrétaire de séance.

II INFORMATIONS GENERALES

M. le Maout informe notamment :

- Du rendez-vous avec la société GEOPETROL concernant le projet d'exploitation d'un terrain situé entre Chartrettes et Livry
- Du renouvellement des conventions pour les écoles de musique avec les communes de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

III LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

PREND ACTE des décisions du Maire.

IV AFFAIRES GENERALES – Rapporteurs M. Le Maout, Mme Guégan

Délégation de service public Eau potable : APPROUVE le choix de la Société des Eaux de Melun (VEOLIA EAU) en tant que délégataire du service, APPROUVE le contrat de délégation et AUTORISE le Maire à le signer

PREND NOTE du Rapport d'Activités 2012 de VEOLIA EAU

DESIGNE deux délégués titulaires et un délégué suppléant représentant la commune au Comité de territoire du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM)

V CAMVS – Rapporteur M. Le Maout

FIXE à DEUX le nombre de Conseillers Communautaires au Conseil Communautaire à compter des élections municipales de 2014

DESIGNE M. Gervais en qualité de membre du Conseil de Surveillance de la SPL Melun Val de Seine Aménagement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H25.

Michel LE MAOULT, Maire